CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E164066** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1994

Forme juridique : SAS

Capital : 3 270 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE
Siret : 394 794 051 00026
Code NACE : 4399B
Numéro caisse de congés payés : 43716P
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 485167C1247001/1499793

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 485167C1247001/1499793

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : GIRAUD-SERIN

1 AVENUE DU BOIS - VERT
ZONE ARTISANALE DU BOIS VERT
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Téléphone : 05 61 72 83 33 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
PPLB (791 991 789) / BOGDAN ILIE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.giraud-serin.fr
E-mail : d.suss@giraud-serin.com

Effectif moyen : 87 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 31 618 609 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2413	Constructions et structures métalliques Production annuelle inférieure à 2500 t (Technicité supérieure)	87	07/02/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	42	24/03/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	52	21/01/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 15:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.